



Communiqué de presse

Inspection du processus budgétaire du Ministère public de la Confédération

Berne, le 26 juin 2025. Dans son rapport d'inspection du processus budgétaire du Ministère public de la Confédération, l'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération (AS-MPC) constate que les prescriptions de la Confédération sont respectées, et que le processus est correctement documenté.

La loi stipule qu'il incombe à l'AS-MPC de défendre le budget et les comptes du Ministère public de la Confédération devant l'Assemblée fédérale. L'inspection du processus budgétaire montre que les changements survenus dans le budget du Ministère public de la Confédération par rapport à l'année précédente résultent essentiellement de la sollicitation de nouvelles ressources en personnel. Les dépenses de personnel représentent plus de la moitié du budget du Ministère public de la Confédération. Si l'on peut considérer que les dépenses de personnel, les coûts informatiques et de projets peuvent être calculés à l'avance assez précisément, les coûts de détention et d'instruction, qui dépendent des affaires à traiter, ne peuvent guère être prévus avec exactitude.

Parmi les améliorations envisageables, l'AS-MPC recommande notamment de garantir le transfert de connaissances en matière de finances au sein du MPC et d'informer en cours d'année les chefs des divisions sur l'état du budget.

L'AS-MPC:

L'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération (AS-MPC) a pour tâche principale de surveiller les aspects systémiques de l'activité du Ministère public de la Confédération (MPC). Autorité collégiale, l'AS-MPC compte sept membres élus par l'Assemblée fédérale (Chambres réunies) pour une durée de quatre ans. L'AS-MPC est composée d'une juge du Tribunal fédéral et d'une juge du Tribunal pénal fédéral, de deux avocat-es inscrit-es dans un registre cantonal des avocats et de trois spécialistes. Les membres de l'AS-MPC sont assistés dans leur activité par un Secrétariat permanent.

Secrétariat de l'AS-MPC:

Tél.: +41 58 485 67 02
info@ab-ba.admin.ch

